

Buenos Aires, le 25 août 2022

Chers parents,

Nous avons opéré cette année deux augmentations des tarifs scolaires, en février et en juin, en espérant qu'elles seraient suffisantes pour couvrir les besoins financiers de l'établissement.

En novembre 2021, lorsque nous avons préparé le budget 2022, nous avons anticipé une augmentation pouvant aller jusqu'à 50%, en nous appuyant sur les prévisions disponibles à l'époque.

Cependant, les différentes augmentations s'avèrent bien supérieures au prévisionnel, ce qui nous contraint à ajuster les frais de scolarité de fin d'année.

La direction est très consciente des difficultés financières rencontrées par les familles et tient à faire en sorte que cet ajustement soit le plus proche des besoins réels.

Elle doit cependant aussi tenir compte du fait que les négociations salariales des personnels enseignants et non enseignants - paritaris de la ville de Buenos Aires - sont réouvertes pour une revalorisation des salaires.

Or, notre budget est alimenté par les frais de scolarité des trois derniers mois restants : septembre, octobre et novembre, mais il doit permettre de financer les salaires sur les cinq mois à venir, jusqu'en janvier inclus.

Aussi, sommes-nous contraints de revoir les frais de scolarité à la hausse pour la période de septembre à novembre 2022, de la façon suivante :

	Frais de scolarité à partir de Février 2022	Frais de scolarité à partir de Juin 2022	Evolution Juin /fev	Frais de scolarité à partir de septembre 2022	Evolution sept/juin	Augmentation mensuelle sur sept/oct/nov
Maternelle	51.100	64.270	25,77%	73.270	14,00%	9.000
Élémentaire	54.400	68.400	25,74%	77.400	13,16%	9.000
Collège	57.400	72.065	25,55%	83.065	15,26%	11.000
Lycée	63.290	79.475	25,57%	91.475	15,10%	12.000

Frais de scolarité annuels de février à novembre 2022	Frais de scolarité annuels de février à novembre 2021	Evolution frais de scolarité 2022 / 2021 en %
617.020	386.820	59,51%
655.000	418.940	56,35%
694.990	441.560	57,39%
766.010	486.820	57,35%

Comme vous le noterez, cette augmentation reste malgré tout inférieure aux chiffres de l'inflation actuellement annoncés.

Nous avons toujours à cœur de limiter les augmentations de frais de scolarité, afin de faire en sorte que l'enseignement que nous proposons reste accessible aux familles.

Mais vous comprendrez, eu égard au contexte économique argentin, que nous n'avons pas d'autre option cette année.

Il est rappelé que les parents ayant des difficultés pour payer les frais de scolarité, peuvent bénéficier d'aménagements de paiement de façon ponctuelle pour la fin d'année, en s'adressant à la Directrice des affaires financières, Delphine GUYOMARD : à [delphine.guyomard@mermoz.edu.ar](mailto:delphine.guyomard@mermoz.edu.ar) .

Par ailleurs, pour l'année 2023, deux systèmes d'aides existent selon les situations :

- Les Bourses de l'Etat français s'ils possèdent la nationalité française. Les familles peuvent consulter la page internet au lien suivant: <https://ar.ambafrance.org/Bourses-scolaires-pour-les-residents-francais-en-Argentine>, afin de prendre connaissance des modalités de dépôt de dossier et des justificatifs sollicités à cet effet. Pour toute question, les familles peuvent contacter le bureau social par email à [service-social.buenos-aires-cslt@diplomatie.gouv.fr](mailto:service-social.buenos-aires-cslt@diplomatie.gouv.fr)
- Les Bourses de la Fondation Mermoz pour tous les autres parents. Elles peuvent être demandées à [belen.sirimarco@mermoz.edu.ar](mailto:belen.sirimarco@mermoz.edu.ar) . Le dossier complet devra être déposé au plus tard le 14 octobre.

Nous savons pouvoir compter sur votre compréhension.

Bien cordialement,

**Laurence LEYENDECKER**  
**Provisseure**